Resolution sur le Soudan et la Cour pénale internationale

2008/2580(RSP) - 22/05/2008

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur le Soudan et la Cour pénale internationale.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.